Démarrage rapide







1 Téléchargez l'application Nighthawk pour installer votre routeur

Sur votre téléphone portable, téléchargez l'application Nighthawk et suivez les instructions d'installation.

Sécurisez vos appareils avec NETGEAR Armor™

Appuyez sur l'icône **Security** (Sécurité) de votre application Nighthawk et vérifiez que NETGEAR Armor est activé.

Votre Nighthawk est fourni avec la cybersécurité NETGEAR Armor. Armor bloque les menaces en ligne telles que les pirates et les tentatives de phishing sur vos appareils. Faites-endavantage avec l'application

Découvrez toutes les possibilités de l'application Nighthawk ! Exécutez un test de vitesse, mettez Internet en pause, visualisez tous les appareils connectés, etc.

Table des matières



Dépannage

Si vous rencontrez des problèmes avec l'installation, essayez l'une des méthodes suivantes :

- Eteignez votre modem et votre routeur et débranchez-les. Redémarrez votre modem. Reconnectez votre routeur à votre modem et réessayez de procéder à l'installation avec l'application Nighthawk.
- Si vous ne parvenez toujours pas à installer votre routeur à l'aide de l'application Nighthawk, installez-le manuellement à l'aide de l'interface Web du routeur.
 Visitez la page <u>http://www.routerlogin.net</u> pour accéder à l'interface Web du routeur.

NETGEAR, Inc.

350 East Plumeria Drive San Jose, CA 95134, USA (Etats-Unis)

NETGEAR

NETGEAR INTERNATIONAL LTD

Floor 1, Building 3, University Technology Centre Curraheen Road, Cork, T12EF21, Irlande





Support et communauté

Visitez <u>netgear.com/support</u> pour obtenir des réponses à vos questions et accéder aux derniers téléchargements.

Vous pouvez également consulter notre communauté NETGEAR pour obtenir de bons conseils sur <u>community.netgear.com</u>.

Règlementation et aspects juridiques

Pour les informations à propos de la conformité réglementaire, y compris la Déclaration de conformité pour l'UE, rendez-vous sur <u>https://www.netgear.com/about/regulatory/</u>. Avant de brancher l'alimentation, reportez-vous au document de conformité légale.